



Le Mot du Maire



Hôtel de Ville

Place du Dr.-Rozier 26400 Crest

Tél. 04 75 76 61 10 - Courriel : admin@mairie-crest.fr

Bulletin municipal d'information de la Ville de Crest

Numéro 96 - Décembre 2009

Le sommet de Copenhague sur le changement climatique n'a pas donné les résultats concrets que nous espérons. La magie d'une rencontre au plus haut niveau n'a pas fonctionné. Il faut poursuivre avec méthode et persévérance.

Si la planète n'avance pas assez vite, nous devons mener nos efforts localement pour un meilleur environnement. L'année 2010 sera celle d'une actualisation de l'agenda 21 cretois pour le développement durable. Danièle Mazères, adjointe chargée de l'Environnement coordonnera le projet, qui relève à la fois de la vie quotidienne et de la définition d'une stratégie pour la ville. C'est un travail important, pour évaluer ce que nous avons fait (comme le parc du Bosquet), ce que nous préparons (comme un nouveau parc à Sainte-Anne, un écoquartier à Mazorel - zone d'activités, gymnase, hôpital...), ce que nos concitoyens souhaitent. Notre agenda 21 a fait l'objet d'une reconnaissance, d'un label au niveau national. Surtout, sa mise en œuvre et son actualisation doivent se faire dans la concertation la plus ouverte avec tous les Crestois.

Vos propositions, vos idées sont bienvenues. Notre démarche doit aussi se faire en concertation, en partenariat avec les communes voisines.

À toutes et à tous, je souhaite un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année !

À bientôt !

Hové Nariton

Éoliennes : Crest dit « Non merci »

Crest possède un exceptionnel patrimoine paysager et patrimonial, Ville porte du Parc du Vercors, située au cœur de la Vallée de la Drôme (une des dernières rivières sauvages).

Elle s'est engagée depuis 10 ans dans une démarche de développement durable, concrétisée par la rédaction d'un Agenda 21 local. En outre, Crest est adhérente au réseau « Les plus beaux détours de France » et elle vient d'être classée récemment par l'État dans la catégorie des communes touristiques. C'est dans ce

contexte et forte de ces atouts, que la municipalité a souhaité, par une motion votée lors du dernier Conseil municipal, prendre position sur le sujet du développement éolien et de ses conséquences sur l'environnement cretois. Le bilan paysager des récentes installations d'éoliennes dans la Drôme démontre que leurs implantations ont un impact majeur sur les paysages et plus particulièrement lorsqu'elles



sont placées sur les hauteurs. Il est dès lors légitime de s'interroger sur les conséquences à court, moyen et long termes de ces constructions dans notre paysage. C'est pourquoi le Conseil

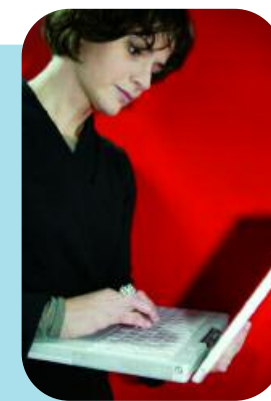
municipal considérant que les patrimoines paysagers et historiques de Crest sont exceptionnels et qu'ils doivent être préservés, constatant, par ailleurs, que toute implantation d'éoliennes modifie le paysage de façon durable, a décidé que les paysages de Crest sont incompatibles avec leur installation et que cette

incompatibilité doit être étendue à l'ensemble du territoire de Crest et de sa région afin de tenir compte des nuisances engendrées par la visibilité des implantations lointaines. Préserver un environnement de qualité pour le léguer aux générations futures, une démarche qui s'inscrit parfaitement dans la politique de développement durable engagée par la municipalité.

WIFI gratuit : Crest poursuit son maillage

Après la place de l'Église et le Champ-de-Mars, c'est au tour de l'espace Soubeyran d'être équipé d'une borne WIFI avec accès gratuit. C'est à présent trois points de connexion qui sont à la disposition des internautes cretois ou visiteurs. Un équipement nécessaire pour une

Ville à vocation touristique qui permet, rappelons-le, de se connecter sans fil à Internet, via son ordinateur portable. Un outil supplémentaire mis à la disposition des associations qui fréquentent les salles Coloriage et Moulinages.



< Succès pour le spectacle de Noël « Cabaret Russe » du 20 décembre

Le budget 2010 présenté aux Crestois

C'est devant une salle bien remplie et attentive que, le 3 décembre dernier, Hervé Mariton a présenté aux Crestois le projet du budget de la commune pour l'année 2010. Cet exercice est devenu, au fil du temps, un moment fort d'échanges et de démocratie participative, bien ancré dans l'agenda de l'équipe municipale. Cette rencontre privilégiée entre les élus et la population a permis de développer les grandes orientations de la Ville pour l'année future, de répondre aux interrogations et aux questions du public sur les projets municipaux à court et long termes. Un exercice de transparence qui réunit de plus en plus de Crestois intéressés par la vie municipale.

Noël : un nouveau chauffage pour l'église Saint-Sauveur



Développement durable oblige, c'est un chauffage électrique rayonnant par moquette chauffante qui a été choisi pour équiper l'église Saint-Sauveur. Propre et écologique, ce système permettra une

meilleure répartition de la chaleur dans l'édifice. Le montant de l'opération qui s'élève à 53 000 euros a été subventionné par l'État à hauteur de 26 000 euros.

L'Office de tourisme s'installe au cœur du centre ancien

Début janvier, les locaux de l'ancien Tribunal d'instance, situés au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie, place de l'Église, accueilleront l'Office de tourisme de Crest et de sa région. Cette nouvelle implantation permettra à l'Office, qui était à l'étroit dans ses anciens bureaux, d'intégrer un environnement particulièrement favorable au développement de ses missions et gagnera, pour le public, en lisibilité et cohérence.



Crest classée Commune touristique



Par arrêté préfectoral, Crest vient d'être classée « Commune touristique ». Cette décision concrétise les efforts entrepris par la Ville pour accroître la capacité d'hébergement de la population non permanente, ainsi que par la mise en place d'animations compatibles avec le statut des sites ou des espaces naturels protégés, notamment dans les domaines culturels, artistiques, gastronomiques et sportifs. Crest, Commune touristique, un atout de plus pour l'image de la Ville et une chance pour ses commerces.

Vaccination contre le virus H1N1, premier bilan

Après un début plutôt poussif, le centre de vaccination de Crest, ouvert le 12 novembre dernier dans la salle Coloriage de l'espace Soubeyran, a atteint maintenant son rythme de croisière avec une moyenne de 150 à 200 vaccinations par jour. Cependant, une baisse de la fréquentation a été constatée de façon récurrente les mardis et jeudis matins. De bons créneaux à saisir pour ceux qui souhaitent éviter une attente trop longue !



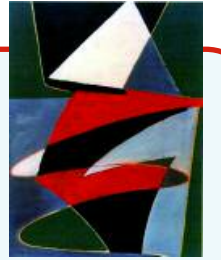
Attention ! Nouvel horaire les après-midis : ouverture de 14 h à 19 h.

Les Rois à la Tour

Pour fêter de façon originale l'Épiphanie, la Tour de Crest propose le dimanche 3 janvier des animations autour de la légende des Rois Mages. D'autres contes fantastiques et des jeux d'adresse rythmeront cette journée pour le bonheur des petits et des grands. Venez nombreux écouter les aventures de Melchior, Gaspard et Balthazar.



[CULTURA CREST] 2010 démarre fort



Le jeudi 14 janvier à 20 h 30, la chorale drômoise « Bella Ciao » se produira à l'Éden pour son spectacle « Amour, bagages et rouflaquettes ». La billetterie vient d'ouvrir, réservez votre place dès maintenant en mairie, à l'office de tourisme ou bien encore au cinéma.

L'exposition du peintre Georges Ladrey en février est accompagnée d'ateliers pédagogiques que la Municipalité a proposé aux écoles primaires. Ce ne sont pas moins de 9 classes qui vont y participer : les élèves bénéficieront d'une initiation à la peinture, qui leur permettra ensuite de mieux comprendre l'exposition lors de leur visite à la Médiathèque.

Illuminations : faire mieux avec les mêmes moyens.



Pour certains, les illuminations de fin d'année sont une perte de temps et d'argent, pour d'autres, au contraire, la Ville n'en fait jamais assez pour rendre les rues plus conviviales pour les Fêtes. En tout cas, cette année, félicitations aux Services techniques municipaux qui ont réussi, grâce à des solutions astucieuses, à rendre Crest encore plus belle, avec notamment des illuminations plus étirées dans la Ville et des cascades de lumière sur les principaux monuments. Autre nouveauté remarquée : la place des Moulins éclairée.



*Joyeuses Fêtes
à tous !*

Venez fêter la nouvelle année aux Moulinages

L'équipe municipale a le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera **le lundi 4 janvier 2010** à 18 h 30, salle des Moulinages à l'espace Soubeyran. Une bonne occasion de se retrouver pour partager et évoquer, dans une ambiance conviviale, le bilan de l'année passée et les projets d'avenir.